

Envayé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le 2.7 JUIN 2025

ID : 062-216204735-20250619-25_03_03-DE

DCM 25.03.03

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2025 Date de convocation : 12 juin 2025

Abstention:

25

0

<u>Objet</u>: Votes pour : Vote contre :

Consultation du public relative à l'enregistrement de l'exploitation d'une unité de méthanisation de Vaudringhem et du stockage déporté sur le territoire de Ruisseauville et de l'épandage des digestats

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents: M. David THELLIER – M. Éric HEUGUE - Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANEL - Mme Nathalie LEGRAND – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Sébastien MILON – Mme Aude DERVILLERS – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Benoît COUPET – Mme Véronique LUPART – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – M. Maxime THERY – Mme Micheline DAUTRICHE – M. Pascal GANTOIS – M. Thierry DISSAUX – M. Michel BINCTEUX – M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- Mme Caroline BERROD a donné procuration à M. Sébastien MILON ;
- Mme Nathalie DELZONGLE a donné procuration à M. Pascal GANTOIS;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER;

<u>Membres absents</u>: M. Stève CAMPAGNE – Mme Noémie MATTON – Mme Frédérique SAUVAGE – Mme Céline COTTREZ.

Monsieur Vincent GALLOIS est nommé secrétaire de séance.



Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le **2.7 JUIN 2025**ID : 062-216204735-20250619-25_03_03-DE

DCM 25.03.03

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais a ouvert, par arrêté préfectoral en date du 28 mars 2025, une consultation du public qui s'est déroulée du 22 avril au 28 mai 2025 inclus, relative à la demande de la SAS BIOMETHAVERT.

Il s'agit d'une demande d'enregistrement pour l'exploitation d'une unité de méthanisation sur le site implanté chemin du Locquin à VAUDRINGHEM et d'un stockage déporté sur le territoire de la commune de RUISSEAUVILLE et de l'épandage des digestats.

Il précise que le siège de cette consultation du public avait été fixé en mairie de VAUDRINGHEM et de RUISSEAUVILLE et que le conseil municipal est appelé à émettre son avis sur cette demande.

Le conseil municipal, après délibération, ne formule aucune observation concernant la demande précitée.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.



Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.